

## **PENCHARD**

### **REVISION ALLEGEE DU PLU**

**Procès-verbal de la réunion d'examen conjoint menée le 9 Septembre 2024 en application de l'article L.153-34 du Code de l'Urbanisme.**

#### **Personnes présentes :**

La feuille de présence est jointe au présent compte-rendu.

#### **Procès-verbal :**

Monsieur le Maire ouvre la réunion à 9 heures 30.

Une présentation du PowerPoint expliquant le projet est faite par Monsieur le Maire, avec quelques interventions du cabinet DML, en charge de la révision allégée du PLU.

Après la présentation, Monsieur le Maire appelle aux questions.

M. RADANIELA de la CAPM demande si le secteur n'est pas concerné par une consommation d'espace naturel, agricole ou forestier.

Le cabinet DML répond qu'il ne s'agit pas d'un espace naturel, agricole ou forestier, que le site a perdu sa vocation agricole en 1938 par l'ouverture de carrières de gypse. Après cette exploitation, le site n'a pas été remis en l'état, puisqu'une entreprise d'engins agricoles et de chantiers s'y est installée en 1972.

M. RADANIELA demande la catégorie dans lequel est classé le site au titre de MOS<sup>1</sup>. Le cabinet DML répond que le MOS classe ce secteur en site artificialisé.

M. MESSAGER de la DDT de Seine-et-Marne attire l'attention sur la notion de « commerce » inscrite au règlement de la zone UX. Il s'agit d'un terme générique, la municipalité doit se poser la question de la typologie des commerces acceptés sur le site (de gros ou de détail). Il est également demandé que le tableau des surfaces (du zonage) soit mis à jour dans le rapport de présentation.

Le cabinet DML répond que la notion de commerce sera discutée pour l'approbation, et que le tableau sera ajouté dans la notice explicative et mis à jour.

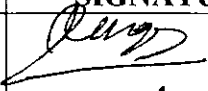







**La réunion est close à 10 heures 16.**

---

<sup>1</sup> Mode d'Occupation du Sol de l'Institut Paris Région (IPR)

**REVISION ALLEE  
P.L.U PENCHARD**

**REUNION EXAMEN CONJOINT DU 09/09/2024**

NOM	ORGANISME	SIGNATURE	COURRIEL
MESSAGER	DDT 77		piere.messenger@seine-et-marn.gouv.fr
RADANIELA	CAPM		anca.radanila@seine-et-marn.fr
MICHALON	DDT 77		fancine.michalon@seine-et-marn.fr
ROUQUETTE	MAIRE		rouquette.marc@penchard.fr
CARDONNET	Patrick		cardonnet.p@seine-et-marn.fr
TINOTASSIN	Guy		
LUQUET	DML - géomètre - expert		c.luquet@cabinet-dml.fr
ZUCCONI	DML - urbaniste		l.zucconi@cabinet-dml.fr